LEGENDE

- Réseau d'assainissement unitaire existant
- Servitude de passage de réseaux d'Assainissement
- Limite de zone au PLU
- Périmètre du lotissement
- Chaussée (Enrobé noir)
- Banquette aménagée dans la continuité de la banquette projetée avec alternance de parkings et d'espaces verts. Son organisation sera fixée fonction de la position des accès aux lots 4 et 5 qui seront définis ultérieurement.
- Trottoir (Revêtement minéral durable de type béton désactivé)
- Chemin piétonnier (Revêtement stabilisé)
- Stationnements communs (enrobé noir)
- Espaces verts et arbres
- Plantations en alignement du chemin des Montboucons à aménager suivant végétation existante (lot 5)
- Talus projeté
- Haie plantée par le lotisseur sur les lots destinés à recevoir des maisons individuelles (lots 1, 6 à 10 inclus et 12 à 18 inclus)
- Zone d'accès au lot obligatoire
- Zone d'accès aux lots obligatoire dont la position sera précisée ultérieurement fonction des projets de construction.
- Accès interdit (lots 1 et 3)
- Alignement des façades principales imposé à 4 m de la limite de la voirie (lots 11, 17 et 18). Un recul supérieur pour les garages est autorisé.
- Candélabre projeté Mât de 6.00m de hauteur
- Candélabre projeté Mât de 4.00m de hauteur

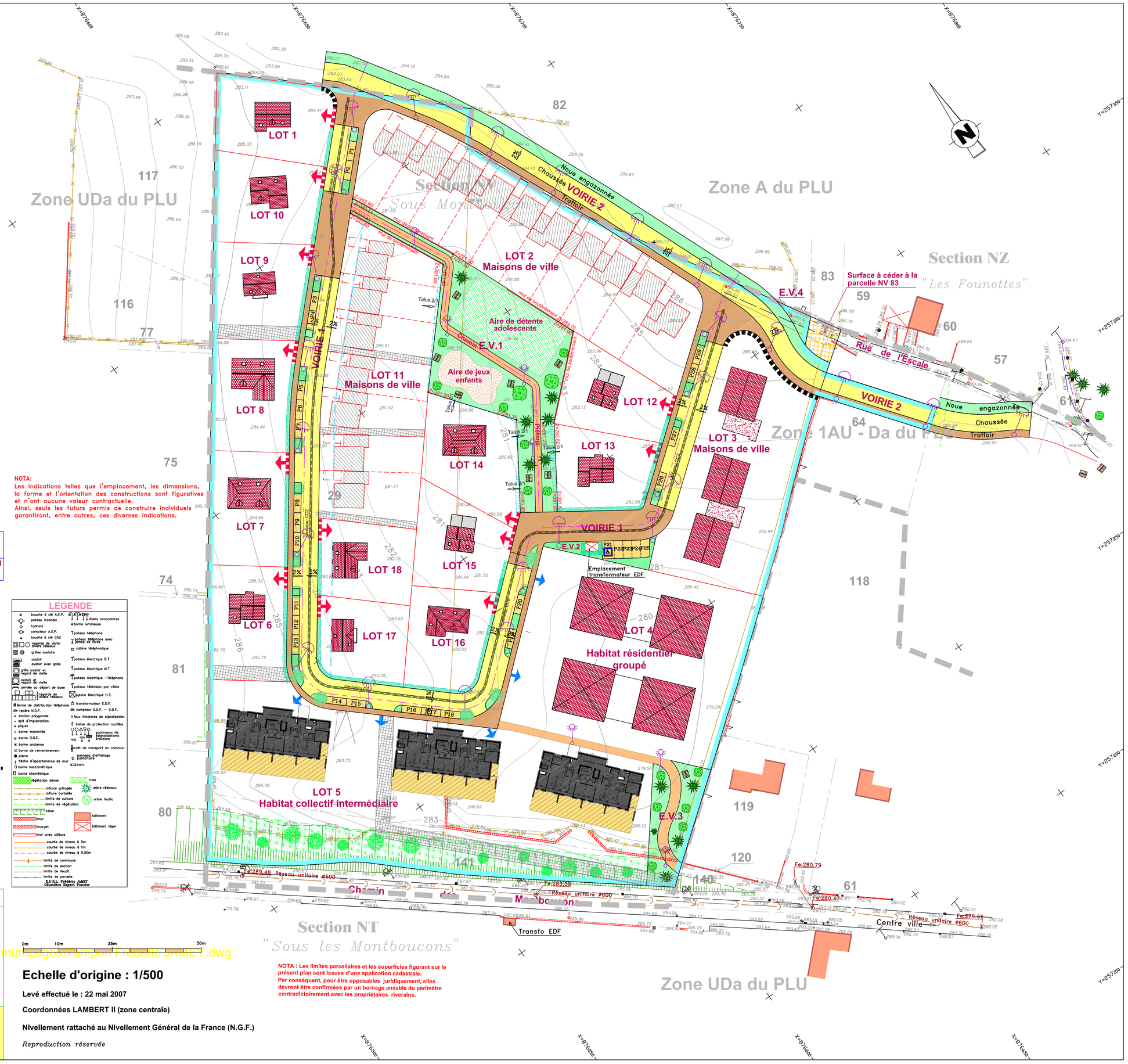

NOTA:
Les indications telles que l'emplacement, les dimensions, la forme et l'orientation des constructions sont figuratives et n'ont aucune valeur contractuelle.
Ainsi, seuls les futurs permis de construire individuels garantiront, entre autres, ces diverses indications.

Dossier no
4464
PA9'

Département: 25
Commune: **BESANCON**

Demandeur

Z:\commun\Logos\Nouveau logo AFDN.JPG

Situation de l'opération

Chemin des Montboucons
Lotissement "Le Domaine des Montboucons"

Nature de l'opération

PLAN D'HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS
(Article R.442-5 d) du Code de l'Urbanisme)

Dates	Mars 2011	Le Géomètre-Expert soussigné
Modifications		Frédéric JAMEY
11/03/11	Aménagement de la voirie au droit des lots 4 et 5, modification de l'emplacement du transfo EDF et des places de parkings	
18/03/11	Modification de l'Eclairage Public suivant les indications de la Ville Besançon.	
Echelle	1/500	

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Société inscrite à l'Ordre sous le numéro 2008630002
TEL : 03.81.88.60.60 FAX : 03.81.88.85.67
E-mail : frederic.jamey@geometre-expert.fr
Frédéric JAMEY
Géomètre Expert et Urbaniste
2, rue Jean Perrin – 25000 BESANCON

Xréf Z:\commun\Logos\Tampon Frederic JAMEY.dwg

Echelle d'origine : 1/500

Levé effectué le : 22 mai 2007

Coordonnées LAMBERT II (zone centrale)

Nivellement rattaché au Nivellement Général de la France (N.G.F.)

NOTA : Les limites parcellaires et les superficies figurant sur le présent plan sont issues d'une application cadastrale.
Par conséquent, pour être opposables juridiquement, elles devront être confirmées par un bornage amiable du périmètre contradictoirement avec les propriétaires riverains.

Reproduction réservée